

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : tous les ingrédients sont réunis pour une explosion sociale !	1
Reims - Arcelor Mittal : mobilisation contre la fermeture	2
Reims : les transports urbains en lutte	2
SNCF : les raisons de la colère	2
Reims - Les Girandières reprécailles contre des salariées	3
Châlons-en-Champagne : Belle victoire de la CGT au Centre hospitalier : les 12 h seront payées 12 h !.....	3
GiFi : mise en vente annoncée	3
Actualité des retraités CGT	4
Élections TPE	4

Édito : tous les ingrédients sont réunis pour une explosion sociale !



Il faut regarder la réalité en face, depuis des mois nous subissons une véritable casse sociale orchestrée par le gouvernement et le patronat. Que ce soit dans la fonction publique, dans la filière industrielle, dans les services, le désengagement et l'austérité se font ressentir de manière alarmante.

Les réformes visant à réduire les droits des travailleurs, à rogner les budgets des services publics, à affaiblir la protection sociale, ne sont pas des actes isolés, mais révèlent bien une stratégie globale de démantèlement de notre modèle social.

Par exemple, dans la fonction publique, les agents se voient stigmatisés, traités de privilégiés alors qu'ils se dévouent sans compter pour assurer le bien-être de nos concitoyens. Leur pouvoir d'achat est sans cesse en chute libre, et le gouvernement loin d'apporter des solutions, veut imposer des jours de carence en cas d'arrêt maladie et de diminuer leur indemnisation.

Dans l'industrie, les salariés des entreprises en liquidation judiciaire ou en chômage technique sont également victimes de cette politique mortifère. Des milliers de travailleurs se retrouvent confrontés à l'incertitude du lendemain et les licenciements se multiplient. Dans la Marne, plus de 420 salariés en emploi direct sont restés sur le carreau en 2024, sans compter les centaines, voire milliers d'emplois induits !

Même dans les entreprises qui se portent bien, comme O.I Manufacturing (verrière), ils mettent les salariés en chômage partiel, afin de bénéficier d'aides publiques, car elles préfèrent conserver des marges confortables plutôt que de produire à moindre coût. Comble d'hypocrisie, au moment où la liquidation judiciaire d'Aerospace est prononcée, où la fermeture d'Arcelor Mittal est annoncée, l'IUMM (chambre patronale de la métallurgie) se félicite d'avoir investi dans des mesures urgentes « pour former au lieu de licencier » !

Nous avons le pouvoir de renverser la tendance, de redistribuer les cartes, de revendiquer un avenir où les droits des travailleurs seront respectés et protégés. Ne les laissons pas décider de notre avenir.

La CGT appelle les retraités à l'action le 3 décembre, les salariés de la fonction publique (santé, territoriaux, éducation nationale) le 5 décembre, les cheminots à compter du 11 décembre et appelle à une mobilisation massive de toutes et tous pour l'emploi, l'industrie et les services publics le 12 décembre 2024.



22 novembre 2024

#86

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr



Reims - Arcelor Mittal : *mobilisation contre la fermeture*

La fermeture de l'usine d'Arcelor Mittal à Reims et celle de Denain, dans le Nord, a été annoncée brutalement mardi 19 novembre lors d'un CSE extraordinaire en visioconférence. Plus de la moitié des 200 salariés du site, essentiellement de la production, seront concernés. Selon la direction, les fonctions administratives ne seraient pas impactées, mais qui peut la croire ? Arcelor Mittal deviendrait-elle soudainement une entreprise de services ?



En réponse, les salariés se sont immédiatement mis en grève mercredi 20 novembre à Reims et en grève reconductible à Denain. Lundi 25 novembre, un nouveau CSE se tiendra à Reims. La direction a vainement tenté de le délocaliser à Metz. Un temps fort de la mobilisation est prévu les lundi 25 et mardi 26 novembre.

Le « centre de services », spécialisé dans la transformation de bobines d'acier, est la plus grosse usine d'Arcelor Mittal à Reims qui y compte trois autres sites.

Le 13 septembre dernier, la CGT d'Arcelor Mittal appelait déjà à la mobilisation dans le cadre d'une journée mondiale d'action, pour dénoncer la recherche de profit maximal du groupe au détriment de la santé et des investissements indispensables pour réussir la transition énergétique.

Arcelor Mittal, deuxième producteur d'acier au monde, qui a réalisé 20 milliards d'euros de bénéfice en trois ans, s'est distingué par sa recherche systématique d'aides publiques et la mise en concurrence de ses sites. Aujourd'hui, Arcelor Mittal délocalise sans état d'âme la plupart de ses projets de décarbonation aux Etats Unis, au Brésil et en Inde et supprime ses emplois en France et en Europe.

A Reims, un accord RCC (rupture conventionnelles collective) avait été négocié il y a quelques mois, il prévoyait la suppression de 15 % des postes dans la production... et les fonctions administratives, mais il n'avait pas été signé par les syndicats en raison des mesures d'accompagnement insuffisantes, mais aussi parce qu'ils y voyaient avec lucidité un prélude à la restructuration. Les faits leur donnent malheureusement raison. La mobilisation est impérative.

Allons les soutenir mardi 26 novembre 2024 à 9 h devant Arcelor mittal à Reims (1 rue Emile duart)

Reims : *les transports urbains en lutte*

Mercredi 27 novembre, jour de l'inauguration du Marché de Noël, les salariés des TUR sont appelés à une grève de 24h pour dénoncer la réorganisation calamiteuse du réseau des transports urbains. Le jeudi 14 novembre, l'intersyndicale CGT et Sud avait déjà appelé à la mobilisation devant l'hôtel de ville, à l'occasion du Conseil communautaire du Grand Reims, instance décisionnaire en matière de transports urbains ([voir Info Marne n°85](#)).

Depuis septembre dernier, les salariés de l'entreprise sont sous tension avec l'élargissement du périmètre de 16 à 143 communes par un jeu de vases communicants et le recours accru à la sous-traitance, y compris sur le réseau urbain historique. A cela s'ajoute le désordre provoqué par les travaux, les bus surchargés, les nombreux retards, la montée croissante de l'insécurité entre le personnel et des usagers excédés, qui occasionnent une inquiétante montée des risques psycho-sociaux dans le personnel, avec la perte de sens du travail, le sentiment d'isolement et le repli sur soi.

Le maire de Reims et président du Grand Reims, tout à ses ambitions personnelles, reste sourd aux revendications des représentants du personnel et n'a toujours pas daigné les recevoir. Curieusement, lors du rassemblement du 14 novembre, préalablement déclarée, l'entrée de la mairie était solidement gardée par quatre policiers municipaux, une première.

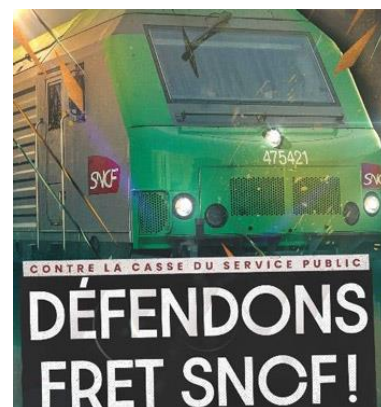
Le maire perdrait-il son sang froid ? Mais comme le dit l'expression consacrée : « ce n'est pas se mettant la tête dans le sable qu'on s'évitera de prendre un coup de pied au cul. ».

SNCF : *les raisons de la colère*

La mobilisation du 21 novembre contre l'ouverture à la concurrence des lignes régionales et la liquidation de Fret SNCF est un coup de semonce avant la grande grève reconductible **à partir du mercredi 11 décembre au soir.**

L'Intersyndicale CGT, L'UNSA, SUD et la CFDT appelle à un moratoire sur la liquidation du transporteur ferroviaire de marchandises.

Au moment où le Royaume Uni renationalise son réseau ferroviaire, où la pro-



tection de l'environnement est censée être une priorité nationale, la stratégie de privatisation et de tout routier du gouvernement français est une aberration. La liquidation de Fret SNCF va se traduire par un report vers le transport routier, et donc davantage d'émissions de gaz à effet de serre...

À Reims et à Châlons-en-Champagne, le mouvement du 21 novembre a été suivi par près d'un cheminot sur deux.

Dans le même temps, la CGT a appris que des TGV réguliers circulant entre Paris et Charleville/Reims seraient supprimés pour raison d'économie. Une logique comptable qui pousse à supprimer des trains qui n'ont pas assez de passagers, parfaitement couplé avec l'ouverture à la concurrence des TER qui conduit à abandonner les missions de service public au profit des résultats financiers. ([Voir la vidéo de l'entretien avec Thierry NIER, secrétaire national de la CGT cheminots, sur BFM Business](#)).

Reims - Les Girandières *représailles contre des salariées*



Alors que la résidence seniors située rue de Capucins à Reims était en grève le 12 octobre en raison des retards dans le paiement des salaires et pour dénoncer les conditions d'hébergement des résidents : absence de chauffage, pénurie de produits ménagers, de papier toilette, de savon, etc. ([voir Info Mame n°81](#)).

Or la direction du site a convoqué deux auxiliaires de vie le 21 novembre pour un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Difficile de ne pas y voir une forme de représailles à l'encontre de salariées dont le seul tort aura été de demander le paiement de leur salaire...

Cette initiative est d'autant plus troublante que le groupe Résides Etudes de la branche Seniors auquel appartient les Girandières a été placé en redressement judiciaire en juin dernier et que le tribunal de commerce de Paris doit rendre sa décision le 26 novembre, ce qui laisserait tout juste le temps à la direction de prononcer un éventuel licenciement le 25 novembre !

L'Union Locale de Reims a adressé une lettre ouverte à la direction pour dénoncer la manœuvre et la CGT a d'ores et déjà saisi ses conseils juridiques pour organiser la défense des salariées. ([lire l'article de l'Union](#))

Châlons-en-Champagne *Belle victoire de la CGT au Centre hospitalier : les 12 h seront payées 12 h !*

Le 25 septembre dernier, le tribunal administratif a donné raison à la CGT à propos du recours qu'elle avait déposé le 12 juillet 2022. Il s'agissait de faire reconnaître la journée continue des agents, en intégrant la pause repas, pour les salariés travaillant dans les services d'urgences, de réanimation, d'unité de soins continue et de gynécologie.

Après deux ans de combat, le tribunal a donc tranché et donné raison à la CGT. Les agents, aides-soignantes, infirmières et infirmiers, sage-femmes du Centre Hospitalier, soit une centaine de salarié-e-s, vont pouvoir bénéficier d'un rattrapage à compter du 1er janvier 2018. La CGT se félicite d'avoir été la seule organisation syndicale à voter contre les 12h payées 11h30 dans chaque CSE concerné. ([lire le tract](#))

GiFi : mise en vente annoncée



L'enseigne GiFi vient d'être mise en vente par son fondateur pour des raisons financières. Les offres de repreneurs, émanant surtout de la distribution, étaient attendues jusqu'au 18 novembre. GiFi est un spécialiste de l'équipement de la maison et de la famille à petit prix. L'entreprise compte 6 500 salarié-e-s en France.

Dans la Mame, GiFi compte trois magasins, un à Saint Memmie, un à Cormontreuil et un à Reims, à La Neuville, dans une zone commerciale déjà touchée en septembre dernier par la fermeture du magasin Décathlon sous prétexte de la baisse de fréquentation. Mauvais présage pour la pérennité de la zone ? ([voir Info Mame n°77](#))

Actualité des retraités CGT

Le 13 novembre, les représentants du Groupe des 9 ont rencontré Charles de Courson, député de la 5^{ème} Circonscription de la Marne et rapporteur général du budget, à Vitry-le-François, pour lui faire part de leurs revendications sur le pouvoir d'achat et les difficultés d'accès aux soins en raison de la mise à mal de notre système de santé. ([lire le compte rendu](#))

Les 28 et 29 novembre, l'Union Syndicale des Retraités de la Marne organise son Congrès à Épernay. L'occasion de faire un bilan de son activité depuis deux ans et de définir ses orientations pour les deux ans à venir.

Le 3 décembre, la CGT et le Groupe des 9 organisent la mobilisation dans la Marne avec des rassemblements devant la Préfecture de Châlons-en-Champagne et les sous-préfectures de Reims, Épernay et Vitry-le-François. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre de la journée d'action nationale pour obtenir la revalorisation des pensions au 1er janvier 2025 et l'ouverture de négociations pour le rattrapage des pertes subies depuis 2017, moins 5,9 % depuis janvier 2017 selon l'INSEE, date de l'arrivée de MACRON à l'Élysée. ([voir le tract](#))

Elections TPE



Les élections TPE (Très Petites Entreprises) approchent à grands pas, et **il est impératif de rappeler l'importance de voter et de faire voter pour la CGT**. Ce scrutin est bien plus qu'un simple acte symbolique, il constitue une véritable opportunité de faire entendre notre voix, de défendre nos droits et de nous inscrire dans une dynamique de changement dans nos lieux de travail.

Dans un monde où les TPE représentent une part significative de notre tissu économique, dans les commerces de proximité, les restaurants, l'hôtellerie, les entreprises de service, le BTP... il est essentiel que nous puissions nous exprimer sur nos aspirations et nos besoins. **Les TPE ne doivent pas devenir des espaces où règnent la précarité et l'absence de dialogue social.**

En votant pour la CGT, nous choisissons de soutenir une organisation qui a toujours été aux côtés des salariés, qui a porté des revendications justes et a

obtenu des avancées concrètes pour améliorer nos conditions de travail.

Voter pour la CGT, c'est faire le choix d'une voix forte qui défend nos droits face aux nouveaux enjeux. C'est également affirmer notre volonté d'améliorer la reconnaissance de notre travail, de revendiquer des augmentations de salaire, de garantir des conditions de travail décentes, et d'exiger un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Dans les TPE, où le rapport de force est souvent déséquilibré, il est plus que jamais nécessaire de rassembler nos forces afin de peser dans les négociations.

Mais cette mobilisation passe également par un engagement collectif. Il ne suffit pas de voter, il nous faut également faire voter autour de nous. **Encourageons nos collègues, nos amis et nos proches à se rendre aux urnes et à choisir la CGT.** Mobilisons-nous pour les informer sur les enjeux de ces élections, sur l'importance du dialogue social, et sur les bénéfices qu'une forte représentation CGT apportera à nos entreprises.

Chaque voix compte. Dans un contexte où les luttes pour les droits des travailleurs peuvent parfois sembler invisibles et délaissées, chaque vote pour la CGT prouvera que nous sommes unis et déterminés à revendiquer nos droits. Cela enverra un message fort aux employeurs : nous sommes là, solidaires, prêts à défendre nos intérêts et à porter haut les valeurs de justice sociale.

Du 25 novembre au 9 décembre, mobilisons-nous, faisons entendre notre voix et donnons toute sa puissance à notre organisation !

